

Section 3.—Enquêtes sur les dépenses de consommation

Un programme permanent d'enquêtes sur le revenu et la dépense des familles urbaines a commencé en 1953; les enquêtes ont lieu tous les deux ans. Les enquêtes visent avant tout à réunir des renseignements permettant de contrôler et de réviser, au besoin, la pondération de l'indice des prix à la consommation. Les enquêtes se limitent donc seulement aux familles qui se comparent par leur composition et leur revenu au groupe de référence de l'indice des prix à la consommation, groupe qui a été choisi pour les fins d'un nombre-indice à la suite de l'enquête nationale de 1947-1948. Chacune des trois périodes observées (1953, 1955 et 1957) a fait l'objet d'une série d'enquêtes mensuelles, destinées surtout à recueillir des données détaillées sur la dépense en aliments, suivies d'une enquête récapitulative portant sur la totalité des dépenses et du revenu de la même année civile. Les résultats détaillés de chaque enquête ont paru dans deux séries de publications irrégulières dont les dernières sont *Budget alimentaire des familles urbaines, 1957* (n° de catalogue 62-516) et *City Family Expenditure, 1957* (n° de catalogue 62-517).

Le sommaire des résultats des enquêtes de 1959 figure dans l'*Annuaire* de 1962 aux pp. 1007-1010, où divers tableaux laissent voir les fluctuations de la courbe des dépenses familiales selon le revenu, ainsi que la dépense moyenne en dollars de chaque famille et de chaque personne relativement aux principaux groupes d'articles. Il n'y a pas eu d'enquête sur les dépenses en 1961, année du recensement décennal, mais les enquêtes régulières ont été reprises en 1962; des relevés mensuels touchant les frais d'alimentation ont été exécutés tout au long de l'année et une enquête «rétrospective» du budget familiale complet a eu lieu en février et mars 1963. Les résultats de ces relevés et enquêtes n'étaient pas encore disponibles au moment de mettre sous presse.

Section 4.—Indices des cours des valeurs mobilières*

Les indices des cours des valeurs mobilières mesurent l'effet de la fluctuation des prix à travers le temps sur la valeur en portefeuille des actions achetées et détenues par un portefeuilliste hypothétique (par opposition au spéculateur). Le portefeuille représente les valeurs des sociétés canadiennes cotées aux Bourses de Toronto, et de Montréal et à la Bourse canadienne. Dans le cas de l'indice des titres miniers et des deux indices supplémentaires (pétrole et gaz primaires et uranium), les émissions admissibles concernent exclusivement les mines et puits productifs. Pour chaque émission, le nombre de titres ou actions est proportionnel au nombre de titres en circulation. Les prix des indices hebdomadaires des actions ordinaires (indices des valeurs de portefeuille, des titres miniers, et indices supplémentaires) se fondent sur la cotation de fermeture du jeudi. Quant aux indices mensuels des actions privilégiées, les prix sont les moyennes mensuelles pondérées des prix journaliers de fermeture auxquels les ventes quotidiennes totales servent de poids. Les indices expriment les prix courants en pourcentage des prix de 1956. Les indices mensuels et certains indices hebdomadaires paraissent dans le bulletin mensuel du B.F.S. intitulé: *Prices and Price Indexes* (n° de catalogue 62-002), et un rapport hebdomadaire du Bureau donne les indices sur une base hebdomadaire pour tous les groupes et sous-groupes.

L'indice des valeurs de portefeuille comprend trois groupes principaux dont l'importance relative est déterminée par les pondérations procentuelles suivantes: industries, 67.2; services d'utilité publique, 18.5; et finances, 14.3. Chacun des principaux groupes se subdivise en sous-groupes industriels correspondant à la Classification type des industries, adoptée comme base de classification lorsqu'on a établi l'indice sur la base 1956=100. L'indice des titres miniers se compose de deux groupes: métaux communs, pondérés à 64.6 p. 100 et or, pondéré à 35.4 p. 100. Les deux indices supplémentaires des actions ordinaires (pétrole et gaz primaires et uranium), ainsi que l'indice des actions privilégiées, ne sont pas décomposés par groupes constitutifs.

* Tous les indices des cours des valeurs mobilières de la présente section se fondent sur la nouvelle base 1956=100; les indices de l'*Annuaire* de 1962 et des éditions antérieures étaient calculés sur la base 1935-1939=100. Les indices chronologiques établis sur la base de 1956 peuvent être obtenus de la Division des prix, Bureau fédéral de la statistique.